

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 10 (1953)

Heft: 8

Rubrik: Le coin de l'humour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NEUCHATEL

Inauguration

Le 9 août fut une journée de fête pour le village de Saint-Blaise dont toute la population était conviée à l'inauguration d'un terrain de sport. Depuis plusieurs années déjà les autorités communales de ce charmant village avaient compris qu'il était temps de créer, pour les écoles et les sociétés sportives, une place de jeu et de sport ; après maintes études, l'emplacement des Fourches fut retenu. Site merveilleux au-dessus du village à proximité des forêts et d'où l'on jouit d'une vue imprenable sur le lac, le plateau et plus loin encore sur les Alpes.

Quelques milliers de m³ de terre furent nécessaires pour obtenir un terrain suffisamment grand et d'une surface adéquate pouvant convenir aux différents sports suivants : football, piste de course de 120 m, pistes de saut en longueur et hauteur, emplacement pour le jet du boulet, installations de perches et enfin une place impeccable pour le baskett.

Tous ces travaux furent exécutés d'après les plans et conseils de l'E. F. G. S. de Macolin et de différents spécialistes en la matière. C'est devant 1800 personnes environ que le Président du Conseil communal, remettant les terrains aux écoles et sociétés sportives du village, fit très justement remarquer que la somme de 35 000 francs investie dans ces travaux devait être un encouragement pour la jeunesse à pratiquer un sport rationnel et bienfaisant ; c'est par une éducation physique bien comprise que l'on arrive à l'épanouissement de tout être et à un rapprochement de toutes les classes.

Devant les invités, parmi lesquels on remarquait la présence de M. Hirt de l'E. F. G. S., des conseillers d'Etat des Travaux publics et de l'Instruction publique, des représentants des associations cantonales de gymnastique et de football, la Société Arentia, très active également dans le mouvement de l'I. P., fit avec la collaboration de MM. Wahli, champion suisse de saut en hauteur et Kupferschmidt, maître spécialisé de Macolin, de très belles démonstrations d'athlétisme. La section féminine se distingua également dans la présentation de différents exercices.

Deux matches de football mettaient en présence les équipes de Saint-Blaise-Cantonal réserve et de Malley-Cantonal. Enfin les équipes de Neuchâtel I et Rosey I de Lausanne permirent à chacun d'apprécier le jeu du baskett.

Saint-Blaise peut s'enorgueillir de posséder une place de jeu que bien des localités de plus grande importance lui envient ; puisse la jeunesse de ce village apprécier à sa juste valeur ce qui a été fait pour elle.

EY.

Cours cantonal de moniteurs E. P.

L'Office cantonal avait, comme chaque année, convoqué ses moniteurs à prendre part au cours cantonal des 29 et 30 août 1953, à Neuchâtel.

Ce furent 66 moniteurs se répartissant comme suit : 29 moniteurs S. F. G., 20 F. C., 6 des groupements d'Eclaireurs et 11 des groupements libres qui se présentèrent sur les terrains de Pierre à Mazel dont l'éloge n'est plus à faire.

M. Roulet, chef cantonal assisté de M. B. Grandjean, inspecteur fédéral pour notre canton et M. Frutiger comme chef technique ne put que se féliciter du travail accompli.

Si la tâche d'éduquer 30 nouveaux participants à un tel cours n'est pas une petite responsabilité pour les instructeurs, ceux-ci firent tout pour que leurs élèves retirent de ce cours le maximum de connaissances.

Le programme de travail comprenait deux parties distinctes :

- 1) enseignement par les instructeurs de toutes les disciplines de base, de même que les jeux de baskett, handball et volleyball;
- 2) enseignement mutuel par les élèves et contrôle rigoureux des mensurations.

Ce n'est, certes pas, en un jour et demi que les moniteurs peuvent obtenir les connaissances suffisantes pour diriger ensuite un groupement de jeunes gens désireux de poursuivre une éducation physique post-scolaire. M. Roulet, dans son exposé théorique, le fit très justement remarquer et insista tout particulièrement sur la nécessité pour chacun de suivre les cours de base et spéciaux organisés par l'E. F. G. S. de Macolin.

L'heure avant midi fut consacrée à une séance de natation au lac, détente bienfaisante après le travail en plein soleil et l'effort fourni.

Nous espérons que la majorité des moniteurs ayant participé à notre cours pourront, par la suite, faire bénéficier de nombreux jeunes gens de l'enseignement et des conseils reçus.

EY.



NI REPRIS, NI ÉCHANGÉ

Les Dupont viennent d'avoir une petite fille. Leur ami Durand les félicite, puis demande à leur fils le jeune Pierre, quatre ans, s'il est heureux d'avoir une petite sœur.

— Oh oui, répond l'enfant, mais j'aurais préféré un petit frère.

— Pourquoi alors, ne demandes-tu pas à tes parents de l'échanger ?

— Je voudrais bien, dit petit Pierre, mais c'est pas possible. Ça fait déjà quatre jours que nous l'utilisons.

A LA CHASSE

— Zut, j'ai oublié d'emporter mon permis de chasse.

— Aucune importance. Tu chasseras aussi bien avec ton permis de conduire.

EXAMEN DE MÉDECINE

Un candidat en médecine passe son examen final. Le professeur l'interroge.

— Vous avez, lui dit-il, examiné Mme X. Qu'avez-vous constaté ?

— Elle est atteinte d'un rhumatisme inflammatoire au genou gauche et marche très difficilement.

— C'est juste ! Que feriez-vous en ce cas.

— Je crois que je boîterais aussi.

UN OBSERVATEUR !

Papa a conduit Michel au cinéma voir Charlot.

Il y avait foule et Michel a dû attendre avec papa leur tour de passer à la caisse.

Le dimanche suivant, papa a permis à Michel de l'accompagner au culte.

Il y avait moins de monde et papa n'a payé qu'en sortant, en donnant une pièce à Michel qui l'a glissée dans la croussille.

Au retour, maman demande à Michel ses impressions :

— Le pasteur a très bien parlé, répond l'enfant sans rire. Et pour l'écouter, qu'est-ce c'est plus avantageux que d'aller au cinéma ! Pour papa et moi, on n'a payé que deux sous !...